

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle.
1915/11/10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

et les avons totalement éloignés de notre musique nationale.

Agissons, agissons vite et bien, agissons pour durer.

Dans notre précédent numéro M. Messenger déclarait que les Artistes et les Musiciens devaient beaucoup à notre dévoué Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, M. Albert Dalimier, et qu'on ne le répèterait jamais assez. Nous le savons bien. Aussi, lorsque le Ministère précédent fut remanié, lorsqu'il fut question de la suppression des Sous-Secrétariats d'Etat, l'émotion que souleva parmi nous l'annonce de cette mesure d'ordre général fut-elle grande et profonde; non pas que nous craignions qu'elle nous prive du dévouement de M. Dalimier, puisqu'il nous est tout acquis, mais de sa présence au pouvoir qui lui permet d'agir efficacement lorsqu'il s'agit de défendre l'art et les artistes. Fort heureusement nous avons vu que non seulement le Sous-Secrétariat des Beaux-Arts était maintenu, mais encore que sa direction était toujours confiée à M. Albert Dalimier.

Un Opéra français acclamé à Stockholm

Stockholm, 19 octobre.

La famille royale a assisté hier soir, au Premier Opéra de Stockholm, à la représentation de l'opéra-comique, *Marouf, Saverrier du Caire*, du compositeur français Henri Rabaud.

Le très nombreux public a accueilli la pièce par des manifestations enthousiastes.

Qu'en pensez-vous ?

Si.....
On faisait du Théâtre « Lyrique » à la Gaité « Lyrique ».

Si.....
On donnait un modeste cachet aux artistes qui prêtent si généreusement leur concours aux organisateurs de concerts de bienfaisance.

Si.....

A L'OPÉRA-COMIQUE

Reprise prochaine du *Juif Polonais* de M. Camille Erlanger.

M. Gheusi vient de recevoir :

La Charmante Rosalie ou *Le Mariage par procuration*, à-propos en un acte de M. Pierre Weber, musique de M. Henri Hirschmann ;

Les Cadeaux de Noël, conte héroïque en un acte, de M. Emile Fabre, musique de M. Xavier Leroux ;

Le Tambour, scène dramatique de M. Saint-Georges de Bouhélier, musique de M. Alfred Bruneau.

L'ASSOCIATION NATIONALE

des Anciens Élèves du Conservatoire
de Musique et de Déclamation

L'Association nationale des anciens élèves du Conservatoire de musique et de déclamation a rendu mardi matin 2 novembre, un solennel hommage à la mémoire des siens, morts pour la défense de la patrie depuis le début de la guerre.

Dans le vaste vestibule du nouveau Conservatoire, rue de Madrid, un tableau se dresse, entouré de fleurs d'hiver, palmes et couronnes aux rubans de soie tricolore; on y lit les noms de ceux qui sont tombés au champ d'honneur, face à l'ennemi : Raymond Reynal, Marcel Casadesus, Charles Brion, Lucien Lescure, Paul Thénard-Dumousseau, Lucien Maillieux, Georges Barguerie, Léon Joffroy, Charles Hény, Gabriel Mogey, Henri Garrigues, Georges Letellier, Raymond Saint-Quentin, Georges Gaugin, Raoul Sarcey, Jean-Baptiste Phal, Raymond Voilquin, Georges Pujol, Gabriel Ramondou, Paul Lieutet, Léon Lambert, Jacques Capdevielle, Rodolphe Henry, Robert Armand, Roger Paris, Jacques Moreno-Estréguil, auxquels il faut ajouter les noms d'Albéric Magnard et de Lucien Rousseau, qui vont y être également inscrits.

A onze heures, devant une assistance nombreuse, où l'on remarquait M. Dalimier, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts, M. Jean d'Estournelles de Constant, M. Edmond Guiraud, chef de cabinet du sous-secrétaire d'Etat, MM. Camille Saint-Saëns, Chevillard, Claude Debussy, Théodore Dubois, Fernand Bourgeat, Alfred Cortot, M^{me} Rose Caron, MM. Louis Diémer, Paul Vidal, Erlanger, Charles Bouvet, Falconnier, Gabriel Lefeuvre, Bachelet, Henri Villefranck, Paul Braud, MM^{mes} Bartet, Rachel Boyer, Henriette Renié, MM. Georges Beer, Leitner, Xavier Leroux, Mimart, Mouliérat, Saléza, Salignac, Henri Maréchal, Francis Casadesus, etc., M. Alfred Bruneau a salué, au nom de l'Association des anciens élèves du Conservatoire, dont il est président, ceux dont les noms sont inscrits sur ce tableau d'honneur.

DISCOURS DE M. ALFRED BRUNEAU

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Directeur,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Au nom de l'Association nationale des Anciens élèves du Conservatoire de Paris, je dépose ces fleurs à côté des feuillages et des drapeaux qu'une délicate tendresse a, depuis longtemps, assemblés ici, à côté des autres offrandes que de pieuses mains y ont apportées. Je viens ainsi rendre un hommage de gratitude et de ferveur émues à ceux des nôtres qui, pour défendre le pays menacé, sont tombés devant l'ennemi et à

qui, sur la jolie proposition d'Alfred Cortot, nous avons déjà conféré le titre de membre d'honneur. Rien ne les destinait à la guerre. Ayant la passion de leur art, le plus vivant de tous, ils aimaient profondément et naturellement la vie, soit qu'ils fussent des producteurs et qu'ils eussent l'orgueil de créer, dans des symphonies ou des drames lyriques, des pensées ou des formes vivantes; soit qu'ils fussent des interprètes et qu'ils eussent la joie de donner plus de vie encore aux personnages enfantés par le génie des grands poètes et des grands musiciens. Cependant, dès le début de l'abominable agression allemande, ils quittèrent le foyer où cette vie adorée commençait à leur sourire, et, d'un cœur tranquille et ferme, ils allèrent vers la mort qui leur ouvrit ses bras. Pleurons-les de toutes nos larmes, mais ne les plaignons pas, car leur gloire d'à présent surpasse de cent coupées celles qu'ils ont pu ambitionner jadis. Les œuvres et les manifestations de l'esprit s'effacent trop vite parfois de la mémoire des hommes : le souvenir de leur acte demeure impérissable. C'est cette assurance qui doit consoler, avec la fierté qu'elles éprouvent, leurs familles douloureuses.

Aujourd'hui, dans une ardente communion d'âmes, nous voici réunis devant cette sorte d'autel érigé comme pour y célébrer un culte. Notre Sous-Secrétaire d'Etat, notre dévoué fondateur, que je remercie chaleureusement de son affectueuse présence; leur père intellectuel, qui, par ses mélodies magnifiques, exalta le courage auquel ils obéirent; nos illustres patrons, leurs maîtres éminents, leurs compagnons de travail et de lutte s'unissent, afin de les honorer solennellement. Quel succès, si éclatant, si exceptionnel qu'il soit, vaudrait un pareil concours de reconnaissance et de dévotion? La foule, d'ailleurs, partagera, j'en suis certain, vos sentiments à leur égard. Comment n'acclamerait-elle pas maintenant, avec autant d'enthousiasme que d'admiration un Albéric Magnard, par exemple, et comment, en entendant un *Guerceur*, ne serait-elle pas conquise par le haut caractère d'un tel ouvrage? Nos héros — les héros de cette chère maison qui nous fut si douce et à laquelle nous sommes si fidèlement attachés — je les vois, d'un élan de mon imagination, dans le lumineux Paradis où l'auteur a placé le dénouement de sa pièce. C'est un paradis de rêve, d'oubli, de sérénité : tout y est charme, allégresse, parfum, merveille. Ils sont là fraternellement groupés autour des déesses Vérité, Bonté, Beauté, Justice, pour qui ils ont versé leur sang. Recevant d'elles la récompense de leurs vertus, ils entrent dans l'éternelle et souveraine béatitude. Mais, si je songe à eux, comme j'en ai le devoir, je n'oublie pas ceux qui leur survivent, qui vont avoir une tâche superbe, une mission sacrée à remplir. Ah! jeunes gens, quand, par l'inlassable vaillance de nos soldats et des armées alliées, par l'impérieuse volonté des peuples enrôlés sous la vaste bannière du Droit, par la force invincible de l'idée qui les guide, nous aurons dicté nos conditions à ceux qui croyaient nous imposer les leurs; quand nous aurons établi la paix durable et vengeresse que seule nous désirons, vous écouterez, humblement prosternés, la voix élyséenne de ces bienheureux, de ces déesses. Sous l'inspiration sublime dont vous serez alors enflammés, vous vous dresserez, fré-

missants, enivrés, et, tandis que le soleil nouveau vous inondera de ses rayons, vous chanterez, dans un chœur prodigieux, l'hymne splendide qui mettra plus d'harmonie encore et de clarté dans notre France triomphante.

M. Gabriel Fauré, directeur du Conservatoire, a honoré à son tour la mémoire des disparus :

DISCOURS DE M. GABRIEL FAURÉ

Je tiens tout d'abord à remercier, au nom du Conservatoire, M. le Sous-Secrétaire d'Etat d'être venu prendre part à cette pieuse glorification de ceux de nos chers et si regrettés élèves qui sont morts pour la défense de la Patrie et de la civilisation.

Je tiens aussi à remercier l'Association des anciens élèves d'avoir eu la pensée généreuse de cette noble manifestation, pensée qui répondait si bien à nos sentiments à tous que, spontanément, nos professeurs et nos élèves l'avaient eue au même instant. C'est ainsi que la gerbe de fleurs que vous apportez vient se confondre avec les verdure et les drapeaux dont maîtres et élèves ont entouré cette liste glorieuse.

Vous avez eu raison, mon cher Bruneau, de dire que ces jeunes artistes, ces êtres d'élite, se considéraient un peu comme nos enfants. Je me considère, moi aussi, un peu comme leur père : N'ai-je pas assisté à l'éclosion, au développement de leurs jeunes talents? N'ai-je pas partagé leurs rêves, si cruellement interrompus, d'avenir et de gloire?

Comment ne les aurais-je pas aimés? Comment ferais-je pour ne pas les pleurer aujourd'hui et ne pas veiller à ce que leur souvenir ne périclite jamais?

C'est une des fiertés de cette vieille et grande Maison que tous ceux qui y sont passés gardent pour elle la plus profonde affection. Ils savent quelles admirables leçons leurs éminents maîtres leur ont données, quelles habitudes de travail et de respect de leur art leur a inspirées la paternelle, libérale et ferme discipline qui règne en notre Ecole. Ils savent aussi qu'ils y ont contracté des liens de camaraderie, d'estime, de réelle amitié qui les suivront dans toute leur carrière.

Et ce sont tous ces liens que la mort — terrible même quand elle est glorieuse — est venue briser pour ceux dont les noms sont là, sous nos yeux!...

C'est à vous, mes chers élèves, que je m'adresse maintenant. N'oubliez jamais, au jour de la « Paix par la Victoire », que la meilleure manière d'honorer ceux à qui nous la devons est de travailler, de travailler sans cesse pour la grandeur et la gloire de l'Art français.

M. Dalimier, dans une improvisation émouvante, a clos la série des discours, en venant associer ses larmes à celles de la grande famille des artistes :

« On aurait, a-t-il dit, quelque tendance à croire que les artistes n'auraient point fait tout leur devoir. On les accuserait volontiers de légèreté, comme s'ils n'étaient pas les cœurs les meilleurs et les âmes les plus hautes. Ils avaient rêvé la gloire : ils l'ont trouvée tout de suite, alors que beaucoup d'entre eux avaient à peine vingt ans ».

Puis l'orateur a montré la brutale agression de l'ennemi s'attaquant à l'art français, à la culture latine, détruisant Reims, s'appêtant à mutiler Venise, et il a conclu :

« C'est cet art, cette culture, que vous, les jeunes, vous aurez à défendre demain, car vous représentez ce qui ne périra jamais ! »

La cérémonie s'est terminée par une courte réception des personnalités présentes.

Le Pélerinage Chopin

Au Père-Lachaise

L'Assistance — Les Discours

Suivant sa pieuse tradition, la *Société Frédéric Chopin* s'est réunie le 17 octobre dernier devant la tombe de l'illustre compositeur et patriote Polonais, pour célébrer le 66^e anniversaire de sa mort.

Malgré l'heure matinale, les admirateurs de l'immortel musicien, étaient venus en très grand nombre. Dès dix heures et demie, il y avait foule devant l'entrée du cimetière du Père-Lachaise et de nombreuses personnalités du monde artistique et de la haute société entouraient MM. Camille Le Senne, président, et Edouard Ganche, directeur de la Société.

Sur le monument de Chopin fut déposée une gerbe de fleurs, offerte par la Société artistique et littéraire polonaise, que représentaient MM. W. de Gasiorowski, directeur de la revue *Polonia*, A. de Radwan, B. Kozakiewicz. Et dans l'harmonieux décor qui environne la sépulture du divin poète de la musique, se déroula l'émouvante cérémonie.

Tout d'abord M. Camille Le Senne précisa le sens du culte universel voué à Chopin :

« ... Ce n'est pas un rite banal. La religion de Chopin ne cesse de recruter des fidèles et chaque jour vient confirmer cette prédiction d'Arthur de Custine : « Dans les rudes jours qui nous menacent, l'art, comme le sentait l'auteur des *Nocturnes*, pourra seul réunir les hommes divisés « par le positif de la vie. On s'entendra, on s'aimera dans Frédéric Chopin. »

Les rudes jours sont venus, et dans une péroraison éloquente M. Le Senne célébra l'œuvre patriotique de Chopin :

« Ce n'est pas seulement l'artiste exquis, le rare virtuose, que nous sommes venus commémorer. Il se rattache à la France par des liens plus intimes et plus étroits, en tant que poète des énergies, en tant que grand patriote revendiquant sous toutes les formes de l'idiome esthétique les droits imprescriptibles des nations opprimées.

« Chopin est le chantre de tous les héroïsmes. Debout sur le versant de cette nécropole qui semble un observatoire aérien, prêtons l'oreille aux bruits venus de l'Orient. Dans les chants de guerre des Serbes défendant contre la ruée des barbares ces confins balkaniques où les croisades trouveront leur suprême et logique achèvement,

reconnaissons l'écho martial des mazurkas et des polonaises de Chopin. La langue des sons, comme il l'a victorieusement prouvé, est l'idiome universellement compris qui échappe à toute brutalité policière, à toute censure, à toute tyrannie et qui garde le plus fidèlement, dans sa complexité mystérieuse, le secret inviolable des revendications de l'idéal patriotique. »

L'important discours sur la Pologne, que M. Edouard Ganche, l'éminent historien de Frédéric Chopin, devait prononcer, ayant été supprimé, « pour des raisons de convenance », M. A. de Radwan, prit la parole au nom des Polonais, et après avoir rappelé le génie poétique du musicien, conclut :

« Mais voilà que son pays devient malheureux parmi tous les pays — Chopin s'en pénètre, il oublie sa souffrance personnelle, l'évolution se produit, le rossignol devient un aigle, l'infortuné amant, le barde de toute une nation et c'est dans un différent langage qu'il jette le cri de détresse de tout un peuple qui ne veut pas mourir. Messieurs, c'est tout le splendide du passé de la Pologne, tout le tragique du présent qui à partir de ce moment se reflètent dans son œuvre et nous voyons le glas funèbre de la défaite finale y alterner avec le souvenir des exploits héroïques d'antan.

« Il parle pour sa nation et tous les autres pays l'écoutent ; il lui gagne les sympathies et les cœurs — il plaide une cause sacrée — et moralement il remporte toutes les victoires. A partir de ce moment, Chopin devient le symbole de sa nationalité polonaise et l'idole de toute la nation.

« Permettez-moi, Messieurs, de saluer cette tombe, seconde patrie de Frédéric Chopin ».

Après ces discours, Mlle Colonna Romano, la brillante artiste de la Comédie-Française, dit l'*Hymne à la France blessée*, de M. Saint-Georges de Bouhélier. Mlle Colonna Romano fut admirable de grâce douloureuse et suscita une profonde émotion dans cette œuvre où le poète exprime avec pathétisme, toutes les douleurs de la patrie, de la France, œuvre que nous nous faisons un devoir et une haute joie de publier dans son entier car il importe que tous la connaissent tant elle est l'expression même de notre propre douleur :

HYMNE A LA FRANCE BLESSÉE

C'est lorsque le malheur soudainement te prend
Que l'on t'aime le plus, ô terre des parents,
France des opprimés, mère des cœurs souffrants !

C'est lorsque dans ton sein la lance est enfoncée,
C'est lorsque sur la croix tu frissonnes, percée
De coups, que l'on voudrait te tenir enlacée !

Car ce n'est pas trônant parmi des champs d'épis,
Ni laissant reposer tes pieds sur des tapis
De roses que l'été rebrode sans répit,

Ce n'est pas quand tu tiens le globe et la couronne,
Quand les cornes de fruits que compose l'automne
Répandent leurs trésors en un flot monotone,

Ce n'est pas cheminant sous un noble manteau,
Ce n'est pas abritant ta tête en des châteaux,
Ce n'est pas promenant ton rêve en ces bateaux

Sans nombre dont tes ports sèment les vastes ondes
Et qui, courant les mers transparentes et rondes,
Portent tes étendards par tous les bouts du monde,